

## Compte rendu de la séance du vendredi 10 juin 2022

Secrétaire(s) de la séance:

Alexandre ALBISSON

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2022
- 2- 2022\_049 Adhésion au service commun des autorisations du droits des sols : renouvellement de l'adhésion au service commun des autorisations du droit des sols (ADS) porté par Hautes Terres Communauté et approbation de la convention avec Saint-Flour communauté et d'autres structures partenaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 :  
**14 pour**
- 3- 2022\_050 Renouvellement de la convention d'assistance technique du Conseil Départemental du Cantal dans le domaine de l'eau MAGE 2022-2024 :  
**14 pour**
- 4- 2022\_051 Extension du périmètre du Syndicat Mixte de l'aérodrome de Coltines :acceptation de l'adhésion de la commune de Paulhac au sein du syndicat mixte et acceptation de l'extension du périmètre du SM de l'aérodrome de Coltines :  
**14 pour**
- 5- 2022\_052 Indemnisation exceptionnelle du GAEC LE LIORAN pour perte de récolte de lait en décembre 2020 pour défaut de déneigement des services techniques lié à la tempête Bella :  
**demande refusée 8 contre**  
**4 abstentions**  
**2 pour**  
dit que la convention orale qui liait l'ancien conseil municipal au Gaec est caduque
- 6- 2022\_053 Modification du tableau des effectifs : changement de cadre d'emploi d'un agent à compter du 01 juillet 2022 :  
**4 absentions**  
**11 pour**
- 7- 2022\_54 Recrutement de personnel saisonnier dû à l'accroissement d'activité à cette période, notamment à la piscine, aux espaces verts, à l'entretien des locaux de la mairie  
**15 pour**
- 8- 2022\_055 Astreintes estivales du service technique pendant l'été de juillet à août les week-end car la piscine est ouverte tous les jours et qu'il faut y pratiquer souvent des interventions ce qui demande une mobilisation permanente des agents techniques et de verser une compensation financière aux agents de permanence  
**15 pour**

9- 2022\_056 Tarifs piscine été 2022, identiques à l'an passé

**15 pour**

	Entrée		
	Unité	Abonnement 10	Abonnement 20
Enfant de moins de 5 ans	gratuite		
Enfant de la commune de 5 à 18 ans	Non	Non	20,00 €
Enfant hors commune de 5 à 18 ans	2,00	15,00 €	25,00 €
Groupe d'enfants (10 minimum accompagnateur gratuit)	1,50 €		
Adulte de la commune	2,50 €	22,00 €	33,00 €
Adulte hors commune	3,00 €	28,00 €	45,00 €

**Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans**

10- 2022\_057 Publicité des actes : Le Maire informe l'assemblée sur la réforme de la publicité des actes des collectivités qui pose le principe de la publication des actes de la commune par voie électronique. Ce principe s'applique dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022

**15 pour**

11- 2022\_058 Bail précaire du Multiple rural / nouvelles conditions

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le bail précaire du multiple rural arrive à échéance le 14 juin 2022 et propose un contrat de location précaire conclu pour 15 mois et demi à compter du 15 Juin 2022 jusqu'au 30 Septembre 2023 d'un loyer mensuel de 250 € TTC.

En contrepartie, le locataire s'engage à produire son chiffre d'affaires annuel, son bilan comptable et son résultat afin de prouver sa capacité à honorer ses loyers et à payer le loyer et les charges aux termes convenus ; à défaut du paiement du loyer ou des charges dûment justifiées, le présent contrat sera résilié de plein droit deux mois après commandement de payer demeuré infructueux.

**15 pour**

12- 2022\_60 Convention précaire ZD 31 Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que suite à l'acquisition de plusieurs parcelles à la grange de Ganilh dans le cadre de la création de la nouvelle station d'épuration, la parcelle ZD31 à destination de pacage, située aux Gardelles d'une surface de 12 176 m<sup>2</sup>, est libre d'occupant et propose de la mettre en location sous la forme d'un bail précaire renouvelable chaque année. Le Conseil Municipal approuve et décide de diffuser l'information sur les réseaux afin de la louer au candidat le mieux disant.

**15 pour**

13- 2022\_61 Décision modificative au budget général sur des opérations d'ordre

**15 pour**

14- 2022\_62 Décision modificative au budget camping en dépenses et en recettes pour 7 228€

**15 pour**

15- 2022\_63 Décision modificative au budget eau et assainissement sur des opérations d'ordre

**15 pour**

16- 2022-064 SAFER / Candidature de la commune de Laveissière à l'attribution d'une partie d'une parcelle : ZC84

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la possibilité d'acquérir partiellement la parcelle ZC84 pour un surface de 87 a 00 ca. Pour cela il propose que la commune se porte candidate auprès de la SAFER. Le conseil approuve cette proposition et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**15 pour**

## **AFFAIRES DIVERSES**

Zone Natura 2000 pas de délibération mais le Conseil Municipal à l'unanimité de ne pas autoriser l'extension à Combe Nègre et à la forêt située sous le cirque de Rombière sous Meije Coste

Autorisation d'engager des personnes en service civique et en mission de travail d'intérêt général.